

Piney, le 23/04/2024

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur  
Mairie de ROSNAY L'HOPITAL  
Rue Dulong, 10500 Rosnay-l'Hôpital

N/réf. : AP.CB.0058.24

Objet : avis enquête publique projet photovoltaïque ROSNAY L'HOPITAL

Monsieur le commissaire enquêteur, par la présente, la SICAE de Précý-Saint-Martin souhaite exprimer son avis dans le cadre de l'enquête publique unique relative à la demande de permis de construire et à la demande de dérogation à l'interdiction d'altération des habitats d'espèces protégées en vue de l'installation d'une centrale photovoltaïque flottante par la SASU ROSNAY FLOTTANT SOLAIRE à ROSNAY-L'HOPITAL.

La SICAE de Précý-Saint-Martin relève que ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et contribue à l'atteinte des objectifs fixés par le programme pluriannuel de l'énergie PPE en matière d'énergies renouvelables.

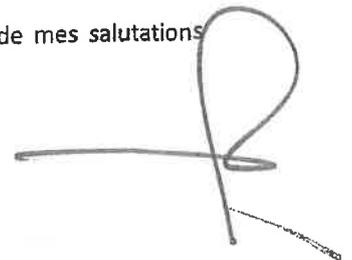
D'autre part les mesures de compensation de l'impact environnemental nous paraissent satisfaisantes. En effet la surface occupée par les installations ne recouvre que la moitié du plan d'eau et plusieurs aménagements sont prévus afin de réduire les effets des installations sur l'environnement et la biodiversité : restauration et implantation de roselières, création de micro-habitats, etc.

Enfin concernant le raccordement au réseau public d'électricité de ce projet, la SICAE de Précý-Saint-Martin ne relève pas de difficultés particulières en lien avec ses activités de gestionnaire de réseau.

En conclusion, ce projet semble respecter les enjeux de développement d'énergies renouvelables tout en respectant les enjeux environnementaux et sans impacter l'activité de gestionnaire de réseau de la SICAE de Précý-Saint-Martin. C'est pourquoi la SICAE de Précý-Saint-Martin donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur



 [www.sicae-precy.fr](http://www.sicae-precy.fr)